

Annonces légales

Haut Anjou
Vendredi 21 juin 2019

ENQUÊTE PUBLIQUE AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n°2019 - 039, en date du 18 juin 2019, le maire de QUELAINES-SAINT-GAULT a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique relative au projet de plan local d'urbanisme et de révision du zonage d'assainissement.

L'enquête publique unique se déroulera du samedi 6 juillet 2019 à 9 heures au samedi 24 août 2019 à 12 heures.

Afin de conduire l'enquête publique, le Tribunal administratif a désigné un commissaire enquêteur, M. Daniel BUSSON, cadre bancaire en retraite. Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête sur support papier pourra être consulté à la mairie de QUELAINES-SAINT-GAULT. Le dossier numérique pourra être consulté 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 sur le site internet de la mairie www.queilaines-saint-gault.fr. Un poste informatique sera mis à la disposition du public (salle d'accueil de la mairie) pour lui permettre d'accéder au dossier numérique.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions :

- En les consignants sur le registre d'enquête papier mis à sa disposition en mairie de QUELAINES-SAINT-GAULT ;
- En les adressant par voie postale à Monsieur le commissaire enquêteur, Enquête Publique relative au projet de PLU et de zonage d'assainissement, 4 rue de la Mare, 53360 QUELAINES-SAINT-GAULT.
- En les adressant par courriel à l'adresse suivante MARIQUELAINESSAIN-TGAULT@gmail.com en mentionnant en objet : Enquête publique relative au projet de PLU et de zonage d'assainissement. Les fichiers attachés à chaque courriel ne devront pas dépasser 10 Mo. Il sera possible d'adresser plusieurs courriels en les numérotant.

Les observations et propositions déposées par voie numérique seront vérifiées et consultables sur le site de la mairie www.queilaines-saint-gault.fr.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de QUELAINES-SAINT-GAULT pour recevoir ses observations et propositions les :

- Samedi 6 juillet 2019, de 9 h à 12 h,
- Jeudi 25 juillet 2019, de 9 h à 12 h,
- Lundi 19 août 2019, de 17 h à 19 h 30,
- Samedi 24 août 2019, de 9 h à 12 h.

Le projet de révision du plan local d'urbanisme de la commune de QUELAINES-SAINT-GAULT et du zonage d'assainissement ne se sont pas soumis à évaluation environnementale.

LEGALES



CABINET AVOCAT
Me Alain CHEVERON
24, rue Chevreuil
53200 CHATEAU
GONTHIER

AVIS DE CONSTITUTION

Comptes de titres.
Gérance : Monsieur Jean-Jacques BERNIER et Madame Jeanne BERNIER née BLANCHARD, demeurant à 7, allée des Prés verts, MONTFAUCON-MONTIGNÉ (Maine-et-Loire) sont nommés premiers gérants de la Cassini pour une durée illimitée. Cassini des parts : les cessions de parts sont effectuées par le gérant.

JPAC FRERES. Siège social : Le Buisson, Chemille-Mellay 49120 CHEMILLE-EN-ANJOU. Objet : l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers la vente de tous immeubles et biens immobiliers. Durée : 99 années. Capital : 1.000 euros. Appoints en numéraire : 1.000 euros. Gérance : Monsieur André DELAUNAY demeurant CHEMILLE-EN-ANJOU, Monsieur Clément DELAUNAY demeurant Le Buisson, Chemille-Mellay 49120 CHEMILLE-EN-ANJOU, Monsieur Jocelyn DELAUNAY demeurant rue Maurice Paulain, Chemille-Mellay 49120 CHEMILLE-EN-ANJOU, Monsieur Monsieur Pierre Alain DELAUNAY demeurant route de Beaupréau. Le Buisson 49120 CHEMILLE. Cession de parts : les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'approbation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés (immatriculation : au RCS d'ANGERS).

AVIS DE PUBLICITÉ

Monsieur DANGER Fabien demeurant La Herpinère 49730 TURQUANT et Monsieur DANGER Wilfrid demeurant La Herpinère 49730 TURQUANT sont nommés co-gérants dans les statuts L'article TITRE 4, Article 15 des statuts a été modifié en conséquence. La dénomination sociale a été modifiée et devient LA HERPINIERE à compter du 2 janvier 2019. En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit : ancienne mention : Domaine Naturrea. Nouvelle mention : La Herpinère. Mention sera faite au RCS : ANGERS.

SCI IMMOLOCH

Société civile immobilière
Au capital de 114,33 euros
Siège social
3 square Joseph Joly
Saint-Jean-de-Linières
49070 SAINT-LEGER-DE-LINIÈRES
RCS ANGERS 399 154 566
Suivant acte de cession de parts reçu par Me Jean-Pierre OLIVIER, notaire associé à ANGERS (49100) le 21 mai 2019, il a été nommé gérant, M. Charlie GARREAU demeurant à BECON-LES-GRANDS (49370). La Butte du Roquet en remplacement de M. Jean-Luc GARREAU demeurant à SAINT-LEGER-DE-LINIÈRES (49070). 3 square Joseph Joly, démissionnaire. Modification au RCS d'ANGERS.

EURL CHEZ MARY

Société à responsabilité limitée
Au capital de 8.000 euros
Siège social
107 rue du Port de Mayenne
53000 LAVAL
RCS LAVAL 803 906 346
Par assemblée extraordinaire du 31 mai 2019, l'EURL CHEZ MARY est dissoute par anticipation.
L'associée Madame BOLVIER Maryvonne n'est plus gérante à compter du 31 mai 2019 et est nommée en qualité de liquidateur de la société, à compter du 1er juin 2019 pour la durée de la liquidation.
Le siège de la société est transféré au 1 Petite rue 53210 SOLLIGNY-SUR-OULETTE.

DAUVENAY

Société civile immobilière
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 1 rue de l'Église
49220 CHAMBEILLAY
Société en cours de formation
AVIS DE CONSTITUTION
Au terme d'un acte sous seing privé en date du 11/06/2019, il résulte que :
- Une société civile immobilière a été créée, dénommée DAUVENAY, au

A CÈDE

à la société PHARMACIE FORTI-NEAU J'ODANIS, société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 50.000 euros, dont le siège social est situé 6 rue Choletaise Saint-Macaire-en-Mauges 49450 SEVREMOINE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANGERS sous le numéro 850 650 797, un fonds de commerce d'officine de pharmacie connu sous

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Pour avis, la gérance
Suivant acte sous seing privé en date à LA CHAPELLE-SUR-ÉNDRE du 29 mai 2019, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement d'ANGERS le 5 juin 2019, Dossier 2019, 00027973, référence 4904P01-2-019 A 03298, la société SELARL PHARMACIE CHOLET-AISE, société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 200.000 euros, dont le siège social est situé 6 rue Choletaise Saint-Macaire-en-Mauges 49450 SEVREMOINE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANGERS sous le numéro 789 872 983 RCS ANGERS.

BODIS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 42.000 €
Siège social : SUPER U
Centre Commercial Beausisier
41, rue de la Lande
49000 ANGERS
314 504 473 RCS ANGERS
NOMINATION DE COGERANT
Pour avis



SELARL S. COLLET
J. ORY, N. ROZEL
89 avenue Robert Buron
53000 LAVAL

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE

DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil - Article 1378-1 Code de procédure civile - Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016. Suivant testament olographe en date du 3 septembre 2007, Madame Marcelle MENGVY, en son vivant veuve, demeurant à BONCHAMP-LES-LAVAL (53390) rue Chères de Gaulle EHPAD 50 du Chené d'or, Née à LAVAL (53000), le 1er juin 1928. Veuve de Monsieur François Pierre Jean Marie RABINEAU et non remariée. Décédée à BONCHAMP-LES-LAVAL (53390) (FRANCE), le 14 mars 2019. A consenti un legs universel, consistant à faire l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sébastien COLLET, notaire de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée Sébastien COLLET, Installé CPV. Adresse :

Article 1007 du Code civil - Article 1378-1 Code de procédure civile - Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016. Suivant testament olographe en date du 3 septembre 2007, Madame Marcelle MENGVY, en son vivant veuve, demeurant à BONCHAMP-LES-LAVAL (53390) rue Chères de Gaulle EHPAD 50 du Chené d'or, Née à LAVAL (53000), le 1er juin 1928. Veuve de Monsieur François Pierre Jean Marie RABINEAU et non remariée. Décédée à BONCHAMP-LES-LAVAL (53390) (FRANCE), le 14 mars 2019. A consenti un legs universel, consistant à faire l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sébastien COLLET, notaire de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée Sébastien COLLET, Installé CPV. Adresse :